

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 62 du 6 janvier 1960 :

n° 62

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 janvier 1960

Numéro JO

n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro

30 janvier 1960

### TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Bourale, pointeur auxiliaire au Service de l'Elevage, est nommé infirmier vétérinaire auxiliaire, pour compter du 1er janvier 1960 en remplacement numérique de M. Abdi Arreh, démissionnaire. M. Moussa Bourale est classé à la 4<sup>e</sup> catégorie, échelle V, échelon 1, indice local 390. 62 du 15 janvier 1960 : Est acceptée du 3 mars 1960, la démission de son emploi offerte par Mme Rocher (Jeanne), secrétaire dactylographe auxiliaire, en service au Ministère de la Production, de l'Elevage et de l'Agriculture. Mme Rocher, qui réunit 2 ans, 10 mois, 20 jours de services effectifs aura droit : — à une indemnité compensatrice égale à 27 jours de salaire pour congé non pris durant l'année 1959-1960 ; — à l'indemnité prévue à l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955.